

Né quelque part

Né quelque part est une chanson de Maxime Le Forestier parue en 1987.

Le refrain de la chanson rappelle l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* ». Les paroles du chœur sont en Zoulou, écrites par la chanteuse Aura Msimang, réfugiée politique sud-africaine. Arrivée en France en 1986, elle a également travaillé avec Mory Kanté et Manu Dibango. Les paroles du chœur : « *Nom'inq wand'yes qwag iqwabasa* » signifie « quand on a l'esprit violent, on l'a aussi confus ». On trouve aussi le passage « *Abantwana bayagxuma, becahselana bexoxa* », signifiant « les enfants jouent et parlent les uns avec les autres. »

L'auteur-compositeur

Il est né à Paris le 10 février 1949 dans une famille **mélomane**. A son retour des Etats-Unis, il remporte un énorme succès avec un album où figurent des chansons telles que *San Francisco* ou *Mon frère*.

Dans ses chansons, ils prônent des idées humanistes, et souvent contestataires.

Petite référence culturelle

Le titre est une référence à la chanson de **Georges Brassens** « La Ballade des gens qui sont nés quelque part ».



La petite analyse musicale

Les 18 premières secondes de la chanson installe l'ostinato rythmique en 4 temps. Dans la chanson, l'ostinato est répété jusqu'à la fin.

L'ostinato c'est répéter un rythme, une mélodie.

Pourquoi a-t-il écrit cette chanson ?

Le 9 septembre 1986 est promulguée la loi Pasqua (Pasqua est le nom du ministre de l'Intérieur à cette époque). Cette loi dit qu'un enfant né en France de parents étrangers ne devient plus automatiquement français à sa majorité.

Le Forestier décide d'écrire un hymne antiraciste soudé par des sonorités africaines, en révolte contre la loi Pasqua.

